



SCP A. WEINGAND
HUISSIER DE JUSTICE ASSOCIÉ
5 rue Gambetta
47300 VILLENEUVE-SUR-LOT
Tél : 05-53-70-36-41 Fax : 05-53-01-57-02

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

**L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT
ET LE ONZE AOÛT à 11 HEURES 00**

A la requête de la Société CREDIT LOGEMENT, Société Anonyme au capital de 1.259.850.270,00 euros, Inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS, sous le numéro B 302 493 275, dont le siège social est à 75155 PARIS, Boulevard Sébastopol, n°50, agissant pourvues et diligences de son Directeur domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat l'Association d'Avocats « MASCARAS – CERESIANI – LES AVOCATS ASSOCIES » demeurant à 47000 AGEN, Boulevard Carnot, n°111.

QUI NOUS EXPOSE :

Que par jugement rendu en date du 16 Mars 2017, le Tribunal de Grande Instance d'AGEN a condamné Monsieur Philippe DENUÉL d'avoir à payer à la SA CREDIT LOGEMENT la somme de 222 230,38 euros en principal, outre les intérêts et divers sommes accessoires dont l'article 700 du Code de Procédure Civile et les frais de procédure.

Que ce jugement est aujourd'hui définitif suivant certificat de non-appel, en date du 31 Mai 2017.

Que Monsieur Philippe DENUÉL est propriétaire d'un ensemble immobilier comprenant une maison, à usage d'habitation avec combles, un garage double indépendant, une piscine avec abris à chevaux situés à l'arrière et terrain arboré, entièrement clos sis à 47300 VILLENEUVE SUR LOT, Avenue de Romas, n°1009.

Que ladite propriété appartient à ce dernier suivant acte d'acquisition au rapport de Maître Anne LABORDE, Notaire à CLAIRAC (Lot-et-Garonne), en date du 8 Février 2013 dont une expédition a été publiée à la Conservation des Hypothèques de

VILLENEUVE SUR LOT (Lot-et-Garonne), le 27 Février 2013, Volume 2013 P
numéro 540.

Que ce bien immobilier figure au plan cadastral de ladite commune : SECTION LB
N°138 pour une contenance de 11 ares et 05 centiares.

Qu'un commandement de payer valant saisie leur a ainsi été signifié par acte de
notre ministère, en date du 12 Juin 2018.

Qu'un délai de huit jours s'est écoulé depuis la signification du commandement de
payer.

Que la SA CREDIT LOGEMENT nous requiert ainsi à l'effet de nous transporter à
47300 VILLENEUVE SUR LOT, Avenue de Romas, n°1009 et de dresser le Procès-
verbal descriptif des lieux.

DEFERANT A CETTE REQUISITION,

NOUS, Maître Alain WEINGAND
HUISSIER DE JUSTICE ASSOCIE, Membre de la SCP Alain WEINGAND
Près le Tribunal de Grande Instance d'Agen, résidant 5 rue Gambetta à
47300 VILLENEUVE SUR LOT.
Soussigné,

CERTIFIONS nous être transporté, ce jour, à l'heure ci-dessus, à 47300
VILLENEUVE SUR LOT, Avenue de Romas, n°1009, où étant, en présence de
Monsieur Philippe DENUÉL de Madame Huguette FAURÉ et de la fille de cette
dernière, nous avons procédé au Procès-verbal descriptif suivant :

Arrivé à 47300 VILLENEUVE SUR LOT, Avenue de Romas, n°1009, nous
découvrons un ensemble immobilier comprenant une maison, à usage d'habitation
avec combles, un garage double indépendant, une piscine, une allée avec petite
cour, deux abris à chevaux et un terrain arboré, entièrement clos.

Mode d'occupation : La maison est occupée, pour partie, par Monsieur Philippe
DENUÉL et pour une autre partie, par Madame Huguette FAURÉ et sa fille. Cette
dernière nous précise être locataire d'une partie de la propriété suivant bail sous
seing privé en date du 10 Avril 2016, moyennant le paiement d'un loyer mensuel de
300,00 euros, eau et électricité comprise. Madame Huguette FAURÉ nous présente
le contrat de location. Elle nous précise héberger, en outre, un ensemble de six
chevaux et plusieurs chiens.

Année de construction : inconnue,

Chauffage : chauffage central au gaz mais non fonctionnel car la chaudière est hors
d'usage d'où mise en place de convecteurs électriques.

Surface habitable totale : approximativement 180 m² sur deux niveaux avec véranda (dont 80 m² ont été loués à Madame Huguette FAURE),

La propriété présente une superficie totale de 11 ares et 95 centiares.

PRIMO/ - EXTERIEURS :

1/ ...TERRAIN ARBRE, ESPACES VERTS AVEC LONGUE ALLEE :

La propriété est partiellement délimitée, le long de la rue, par un mur d'enceinte recouvert d'un enduit de couleur avec soubassement constitué de plumes avec jointement en ciment recouvert de carreaux en terre cuite, visible de part et d'autre de l'entrée. L'ensemble est en état d'usage et d'entretien malgré la présence de quelques rares fissures, visibles au niveau du mur d'enceinte.

- Présence d'une sonnette avec interphone, fixée sur le pilier situé à droite du portillon d'entrée, en bon état correct de fonctionnement,
- Présence d'un portail d'entrée métallique, possédant un vantail coulissant, de couleur verte avec ouverture à commande électrique. Il est fixé sur deux piliers en pierres avec briquettes et jointement en ciment. L'ensemble est en état correct d'usage.
- Présence d'un portillon d'entrée métallique, de couleur verte, en bon état d'usage,

La propriété est partiellement délimitée, à droite (avec la propriété voisine), par un mur d'enceinte recouvert d'un enduit de couleur, en bon état d'usage. La propriété est partiellement délimitée au-delà par une clôture grillagée entièrement dissimulée par une haie de lauriers, en état correct d'entretien.

La propriété est délimitée, à gauche et à l'arrière, par un mur d'enceinte recouvert d'un enduit de couleur. L'ensemble est en bon état d'usage.

Une allée recouverte d'un enrobé de couleur permet d'accéder, depuis le portail d'entrée de la propriété, à une petite cour située devant l'entrée du garage double. Nous y constatons la présence de plusieurs fissures.

- Présence d'une terrasse bétonnée, visible à l'arrière de la maison,
- Présence d'un puits, visible après l'entrée, à gauche,

Les espaces verts sont en bon état d'entretien.

II/ - PISCINE :

La piscine présente une longueur de 10 mètres pour une largeur de 5 mètres avec escalier d'accès, liner, rideau électrique, margelle et petite plage constituée d'une dalle en béton laissée à l'état brut, visible autour de la piscine.

Elle est, de manière générale, en mauvais état d'usage et d'entretien.

La piscine est remplie d'eau. L'eau est néanmoins en mauvais état de propreté.

III/ - BATIMENT A USAGE DE GARAGE (ACTUELLEMENT OCCUPEE POUR PARTIE PAR DES CHEVAUX) :

A/ - EXTERIEUR :

Le bâtiment possède une toiture à deux pentes recouverte de tuiles rondes, en état correct d'usage apparent.

- Présence d'une gouttière en zinc avec descente de gouttière en zinc. L'ensemble est en état correct d'usage.

Les différentes façades de la maison sont recouvertes d'un enduit de couleur, en état correct d'usage.

B/ - INTERIEUR :

Le sol est constitué d'une dalle en béton, laissée à l'état brut, en mauvais état de propreté.

Les murs sont constitués de parpaings, de couleur grise, laissés à l'état brut.

Le plafond est constitué d'une charpente en bois recouverte de tuiles. Nous y constatons l'absence de toute isolation.

Nous notons la présence de :

- Une porte d'entrée, en PVC, de couleur blanche, possédant un vantail, donnant sur la piscine avec volet en PVC, de couleur blanche. L'ensemble est en mauvais état de propreté.
- Une fenêtre, en PVC, de couleur blanche, possédant deux vantaux, donnant sur la cour avec volet en PVC, de couleur blanche. L'ensemble est en mauvais état de propreté.
- Une petite fenêtre, en PVC, de couleur blanche, possédant un vantail, donnant sur la piscine avec volet en PVC, de couleur blanche. L'ensemble est en mauvais état de propreté.
- Un store, visible au-dessus de la porte et de la fenêtre, donnant sur la piscine, en bon état d'usage apparent.
- Deux portes de garage sectionnelles à cassettes de couleur blanche, en bon état d'usage et de fonctionnement.

IV/ - ABRIS POUR CHEVAUX SITES A L'ARRIERE :

Monsieur Philippe DENUÉL nous précise que les deux abris pour chevaux sont démontables. Il nous précise ne pas en être le propriétaire. Madame Huguoïtte FAURE nous déclare en être la propriétaire.

A/ - PREMIER ABRIS POUR CHEVAUX (SITUE DERRIERE LA MAISON) :

Nous notons la présence d'un abri pour chevaux, partiellement ouvert avec clôture constituée de poteaux en bois sur lesquels sont fixés plusieurs rubans électrifiés, visible à l'arrière de la maison à usage d'habitation.

Les murs de l'abri sont constitués de planches en bois, en bon état d'usage et d'entretien.

- Présence d'une toiture à pente unique constituée de plaques en tôle. L'ensemble est en bon état d'usage et d'entretien.

B/ - SECOND ABRIS POUR CHEVAUX (SITUE A L'ARRIERE DE LA PROPRIETE) :

Nous notons la présence d'un second abri pour chevaux, visible au fond de la propriété, à gauche du bâtiment à usage de garage double.

Les murs de l'abri sont constitués de planches en bois, vernies, en bon état d'usage et d'entretien.

- Présence d'une toiture à pente unique constituée de plaques en tôle. L'ensemble est en bon état d'usage et d'entretien.
- Présence de deux portes en deux parties avec bâti en acier galvanisé, en bon état d'usage.

SECUNDO/ - MAISON A USAGE D'HABITATION :

Il s'agit d'une maison traditionnelle avec combles partiellement aménagés d'une superficie totale d'environ 180 m² sur deux niveaux avec véranda séparée en son milieu.

A/ - EXTERIEURS :

La maison est constituée de deux bâtiments possédant chacun une toiture recouverte de tuiles rondes, en état correct d'usage apparent. Monsieur Philippe DENUÉL nous signale, cependant, la présence d'une imprégnation d'eau au niveau de la toiture.

- Présence d'une cheminée, en état correct d'usage apparent,

- Présence d'une antenne de type « râteau » avec parabole, en état correct d'usage apparent,

L'ensemble des façades de la maison est constituée de pierres avec briquettes et jointement en ciment à l'exception de l'une des façade laquelle est recouverte d'un enduit de couleur. L'ensemble est en état correct d'usage et d'entretien.

- Présence de deux groupes de climatisation fixés sur les murs extérieurs de la maison. L'un des deux groupes est hors d'usage selon les déclarations Monsieur Philippe DENUÉL.

B/ - INTERIEUR :

La maison est séparée en deux espaces distincts avec véranda séparée en son milieu.

1/ - PARTIE DE LA MAISON LOUÉE PAR MADAME HUGUETTE FAURE (ET SA FILLE) :

Cette partie de la maison présente une superficie d'environ 80 m².

Elle comprend une véranda transformée en pièce à vivre, une petite cuisine, un dégagement, une chaufferie, une salle de bains avec toilettes, un séjour/salle à manger et une chambre un niveau du rez-de-chaussée, une mezzanine, une salle de bains avec toilettes et une chambre sous les combles.

Cette partie de la maison est, de manière générale, en excellent état d'usage, d'entretien et de propreté.

Elle est partiellement climatisée.

1/ - REZ-DE-CHAUSSEE :

A/ - VERANDA :

La véranda a été aménagée en pièce à vivre.

Le sol est recouvert d'un carrelage, de couleur, de dimensions 33 x 33 centimètres, en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

Les murs sont constitués de pierres avec briquettes et jointement en ciment. L'ensemble est en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

Le plafond est constitué de lambris, peints en blanc, bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

Nous notons la présence de :

- Une baie vitrée, en aluminium de couleur verte, comprenant trois vantaux coulissants, en bon état d'usage, d'entretien et de propreté,

D/ - CUISINE :

Le sol est recouvert d'un carrelage, de couleur blanche, de dimensions 33 x 33 centimètres, en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

- Présence d'une plinthe carrelée, en bon état d'usage, d'entretien et de propreté,

Les murs et les cloisons sont recouvertes de plaques de Placoplatre, de type BA 13, peintes en blanc et en gris. L'ensemble est en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

- Présence d'une faïence murale partielle, en bon état d'usage, d'entretien et de propreté,

Le plafond est recouvert de plaques de Placoplatre, de type BA 13, peintes en blanc. Il est en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

Nous notons la présence de :

- Une porte en bois, vitrée, possédant un vantail avec volet en bois, donnant sur la véranda, en bon état d'usage, d'entretien et de propreté,
- Un plan de travail en lamellé-collé avec plaque à induction, de marque « BOSCH », évier en inox, possédant un bac avec égouttoir et mélangeur en inox. L'ensemble est en bon état d'usage et de propreté.
- Une cuisine équipée comprenant un ensemble de meubles haut et bas, en panneaux de particules. L'ensemble est en bon état d'usage et de propreté.
- Une hotte aspirante, en bon état d'usage et de propreté,
- Une porte, possédant un vantail, donnant sur le dégagement, en bon état d'usage et de propreté,

D/...- DEGAGEMENT :

Le sol est recouvert d'un carrelage, de couleur blanche, de dimensions 33 x 33 centimètres, en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

- Présence d'une plinthe carrelée, en bon état d'usage, d'entretien et de propreté,

Les murs et les cloisons sont recouvertes de plaques de Placoplatre, de type BA 13, peintes en violet. L'ensemble est en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

Le plafond est recouvert de plaques de Placoplatre, de type BA 13, peintes en blanc. Il est en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

E/ - SEJOUR/SALON A MANGER (SITUE A GAUCHE DU DEGAGEMENT) :

Le sol est recouvert d'un carrelage, de couleur blanche, de dimensions 33 x 33 centimètres, en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

Les murs et les cloisons sont partiellement constitués de pierres avec briquettes et jointement en ciment. La cloison située « côté dégagement » est recouverte de plaques de Placoplatre, de type BA 13, peintes en blanc. L'ensemble est en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

Le plafond est constitué de lambris vernis avec poutres apparentes vernies. L'ensemble est en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

Nous notons la présence de :

- Deux radiateurs de chauffage central métalliques (non fonctionnels).
- Une fenêtre en bois, possédant deux vantaux avec volet en bois, donnant sur la véranda, en bon état d'usage et de propreté,

Un escalier avec rambarde en bois verni permet d'accéder sous les combles de la maison. Il est en bon état d'usage et de propreté.

F/ - CHAMBRE A COUCHER (SITUE A DROITE DU DEGAGEMENT) :

Le sol est constitué d'un carrelage, recouvert de lames en PVC, en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

- Présence d'une plinthe en bois, peinte, en bon état d'usage, d'entretien et de propreté,

Les murs et les cloisons sont recouvertes de plaques de Placoplatre, de type BA 13, peintes en blanc et en rouge. L'ensemble est en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

Le plafond est recouvert de plaques de Placoplatre, de type BA 13, peintes en blanc. Il est en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

Nous notons la présence de :

- Une porte, possédant un vantail, donnant sur le dégagement, en bon état d'usage et de propreté.
- Un radiateur de chauffage central métallique (non fonctionnel).
- Une fenêtre en PVC, de couleur blanche, possédant deux vantaux avec volet roulant à commande électrique, en bon état d'usage, de propreté et de fonctionnement,

Q/ - CILAUFFERIE (SITUEE FACE AU DEGAGEMENT):

Le sol est constitué d'un carrelage, de couleur blanche, de dimensions 33 x 33 centimètres, en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

Les murs et les cloisons sont partiellement recouverts de plaques de Placoplâtre, de type BA 13, laissées à l'état brut à l'exception du mur situé face à l'entrée lequel est constitué de pierres avec briquettes et jointement en ciment. L'ensemble est en état correct d'usage, d'entretien et de propreté.

Le plafond est recouvert de plaques de Placoplâtre, de type BA 13, laissées à l'état brut.

Nous notons la présence de :

- Une porte, possédant un vantail, donnant sur le dégagement, en bon état d'usage et de propreté,
- Un chauffe-eau, d'une contenance de 300 litres, en bon état d'usage apparent,
- Une chaudière fonctionnant au gaz de ville. Elle est hors d'usage selon les déclarations conjointes de Monsieur Philippe DENUËL et de Madame Huguette FAURE.

H/ - SALLE DE BAINS AVEC TOILETTES (SITUEE A DROITE DU DEGAGEMENT):

Le sol est recouvert d'un carrelage, de couleur blanche, de dimensions 33 x 33 centimètres, en état correct d'usage, d'entretien et de propreté.

Les murs et les cloisons sont recouverts d'une faïence murale avec frise carrelée, en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

Le plafond est recouvert de plaques de Placoplâtre, de type BA 13, peintes en blanc. Il est en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

Nous notons la présence de :

- Une porte, possédant un vantail, donnant sur le dégagement, en bon état d'usage et de propreté,
- Une petite fenêtre, en PVC de couleur blanche, possédant un vantail, en bon état d'usage et de propreté,
- Une cabine de douche avec bac à douche en faïence, de couleur blanche avec mélangeur, ensemble de douche et portes coulissantes en verre. L'ensemble est en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.
- Un WC en faïence, de couleur blanche, avec chasse d'eau et abattant en matière plastique de couleur grise. L'ensemble est en bon état d'usage et de propreté.
- Un plan de toilette en marbre gris avec vasque en faïence, de couleur blanche et mélangeur en inox. L'ensemble est en bon état d'usage et de propreté.
- Un meuble sous-vasque, laqué blanc, ouvrant sur un ensemble de quatre portes et deux tiroirs. L'ensemble est en bon état d'usage et de propreté.
- Un miroir, de forme rectangulaire, en bon état de propreté,

II/ - COMBLES AMÉNAGÉS :

A/ - MEZZANINE :

Le mur est recouvert d'un parquet, en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

Les murs et les cloisons sont partiellement constitués de pierres avec briquettes et jointement de ciment. La cloison située « côté chambre » est recouverte de plaques de Placoplâtre, de type BA 13, peintes en blanc. L'ensemble est en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

Le plafond est constitué de lambris vernis avec poutres apparentes vernies. L'ensemble est en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

Nous notons la présence de :

- Une petite fenêtre en bois, possédant deux vantaux, en bon état d'usage et de propreté,
- Une porte, possédant un vantail, donnant sur une chambre, en bon état d'usage et de propreté,

B/ - CHAMBRE A COUCHER (SITUÉE DANS LE PROLONGEMENT DE LA MEZZANINE) :

Le mur est recouvert d'un parquet, en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

Les murs et les cloisons sont recouverts de plaques de Placoplâtre, de type BA 13, peintes en blanc avec poutres apparentes. L'ensemble est en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

Le plafond est constitué de lambris vernis avec poutres apparentes vernies. L'ensemble est en bon état d'usage, d'entretien et de propreté à l'exception de l'une des poutres partiellement vermoulue en raison d'une fuite d'eau en provenance de la toiture selon les déclarations de Madame Huguette FAURE.

Nous notons la présence de :

- Une petite fenêtre en bois, possédant deux vantaux, en bon état d'usage et de propreté.
- Une porte, possédant un vantail, donnant sur une salle de bains, en bon état d'usage et de propreté à l'exception de la poignée qui est partiellement absente,
- Un appareil de climatisation. Il fuit. L'eau s'écoule sur le plancher de la pièce.

C/ - SALLE DE BAINS :

Le sol est recouvert d'un carrelage, de couleur blanche, de dimensions 33 x 33 centimètres, en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

Les murs et les cloisons sont recouverts d'une faïence murale avec frise carrelée, en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

Le plafond est constitué de lambris vernis avec poutres apparentes vernies. L'ensemble est en bon état d'usage, d'entretien et de propreté.

Nous notons la présence de :

- Une baignoire en résine de couleur blanche avec mélangeur et ensemble de douche. L'ensemble est en bon état d'usage et de propreté.
- Un W.C en faïence, de couleur blanche, avec chasse d'eau et abattant en matière plastique de même couleur. L'ensemble est en bon état d'usage et de propreté.
- Une petite fenêtre, en PVC de couleur blanche, possédant un vantail, en bon état d'usage et de propreté.
- Un plan de toilette en marbre gris avec vasque en faïence, de couleur blanche et mélangeur en inox. L'ensemble est en bon état d'usage et de propreté.
- Un meuble sous-vasque, laqué blanc, ouvrant sur un ensemble de quatre portes et deux tiroirs. L'ensemble est en bon état d'usage et de propreté.
- Un miroir, de forme rectangulaire, en bon état de propreté.

2/ - PARTIE DE LA MAISON OCCUPEE PAR MONSIEUR PHILIPPE DENUÉL :

Cette partie de la maison présente une superficie que nous estimons à environ 100 m².

Elle comprend une véranda, une cuisine ouverte avec pièce à vivre, un séjour/salle à manger, un dégagement, une salle de bains, des toilettes et une chambre.

Cette partie de la maison est, de manière générale, en très mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.

Elle n'est pas climatisée. La climatisation est hors d'usage.

A/ - VERANDA :

La véranda est encombrée. Elle est, en outre, en très mauvais d'entretien et de propreté.

Elle est en très mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.

Le sol est recouvert d'un carrelage, de couleur, de dimensions 33 x 33 centimètres, en très mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.

Les murs sont constitués de pierres avec briquettes et jointement de ciment à l'exception d'une cloison qui est recouverte de plaques de Placo-plâtre, de type BA 13, peintes en blanc. L'ensemble est en très mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.

Le plafond est constitué de lambris, peints en blanc, en très mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté. Nous y constatons la présence d'importantes traces humides noirâtres.

Nous notons la présence de :

- Une baie vitrée, en aluminium de couleur verte, comprenant six fenêtres coulissantes avec porte d'entrée, possédant un vantail. L'ensemble est en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.
- Une porte en bois, vitrée, possédant un vantail avec volet en bois, donnant sur la cuisines, en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté,
- Un radiateur de chauffage centrale métallique (non fonctionnel). Il repose sur une buche de bois...

B/ - CUISINE OUVERTE AVEC PIECE A VIVRE :

La pièce est très encombrée. Elle est, en outre, en très mauvais d'entretien et de propreté.

Le sol est recouvert d'un carrelage, de couleur blanche, de dimensions 33 x 33 centimètres, en très mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.

- Présence d'une plinthe cambrée, en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté,

Les murs et les cloisons sont recouvertes de plaques de Placoplatre, de type BA 13, peintes en blanc à l'exception du mur situé au niveau du séjour lequel est constitués de pierres avec briquettes et jointement en ciment. L'ensemble est en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.

- Présence d'une faïence murale partielle, en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté,

Le plafond est peint en blanc avec poutres apparentes. Il est en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.

Nous notons la présence de :

- Un plan de travail carrelé avec évier en faïence, possédant deux bacs avec égouttoir et mélangeur en inox. L'ensemble est en très mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.
- Une cuisine équipée comprenant un ensemble de meubles haut et bas, en bois. L'ensemble est en très mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.
- Une tablequinère avec plateau en bois verni, en très mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté,

C/ - DECOUPEMENT (AMENAGE EN BUREAU) :

La pièce est très encombrée. Elle est, en outre, en très mauvais d'entretien et de propreté.

Le sol est recouvert d'un carrelage, de couleur blanche, de dimensions 33 x 33 centimètres, en très mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté,

- Présence d'une plinthe cannelée, en très mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté,

Les murs et les cloisons sont peints en blanc. L'ensemble est en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.

Le plafond est peint en blanc avec poutres apparentes. Il est en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.

Nous notons la présence de :

- Un placard mural, ouvrant sur deux portes, en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté,
- Un second placard mural, ouvrant sur quatre portes dont deux avec glaces, en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.

D/ - SEJOUR/SALLE A MANGER :

La pièce est très encombrée. Elle est, en outre, en très mauvais d'entretien et de propreté.

Le sol est recouvert d'un parquet verni, en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.

- Présence d'une plinthe en bois, peinte, en mauvais état d'entretien et de propreté,

Les murs et les cloisons sont partiellement recouverts d'un papier à peindre, peint en blanc. Le mur situé « côté cuisine » est constitué de pierres avec briquettes et jointement de ciment. L'ensemble est en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.

Le plafond est recouvert d'un papier à peindre, peint en blanc. L'ensemble est en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté. Nous y constatons la présence d'une importante fuite d'eau. L'eau s'écoule au goutte à goutte sur le sol de la pièce. La fuite provient de l'appareil de climatisation installé dans la pièce qui se trouve au-dessus.

Nous notons la présence de :

- Un radiateur de chauffage central métallique (non fonctionnel). Il s'est, en outre, décroché à droite.
- Une fenêtre en PVC, de couleur blanche, possédant deux vantaux avec volet roulant à commande électrique, en bon état de fonctionnement mais en mauvais état de propreté.

F/ - CHAMBRE A COUCHER :

La pièce est très encombrée. Elle est, en outre, en très mauvais d'entretien et de propreté.

Le sol est recouvert d'un parquet verni, en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.

- Présence d'une plinthe en bois, peinte, en mauvais état d'entretien et de propreté,

Les murs et les cloisons sont peints en blanc. L'ensemble est en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.

Le plafond est recouvert d'un papier à peindre, peint en blanc. L'ensemble est en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.

Nous notons la présence de :

- Un radiateur de chauffage centrale métallique (non fonctionnel),
- Une fenêtre en PVC, de couleur blanche, possédant deux vantaux avec volet roulant à commande électrique, en bon état de fonctionnement mais en mauvais état de propreté,
- Une porte, possédant un vantail, donnant sur le dégagement, en mauvais état d'usage et de propreté,

G/ - SALLE DE BAINS :

La pièce est très encombrée. Elle est, en outre, en très mauvais d'entretien et de propreté.

Le sol est recouvert d'un carrelage, de couleur blanche, de dimensions 33 x 33 centimètres, en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.

Les murs et les cloisons sont recouverts d'une faïence murale avec frise carrelée, en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.

Le plafond est recouvert d'un papier à peindre, peint en blanc. L'ensemble est en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.

Nous notons la présence de :

- Une porte, possédant un vantail, donnant sur le dégagement, en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté,
- Deux fenêtres, en PVC de couleur blanche, possédant chacun un vantail avec verre martelé, en mauvais état d'entretien et de propreté,
- Une cabine de douche avec bac en résine, de couleur blanche avec mélangeur, ensemble de douche et portes coulissantes en verre. L'ensemble est en en très mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.
- Un plan de toilette en lamellé-collé avec double vasque en faïence, de couleur blanche et mélangeur en inox. L'ensemble est en en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.

- Un meuble sous-vasque, laqué blanc, ouvrant sur un ensemble de quatre portes et quatre tiroirs. L'ensemble est en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.
- Un miroir, de forme rectangulaire, en mauvais état de propreté.
- Un sèche-serviettes, en mauvais état de propreté.

H/ - TOILETTES :

La pièce est très encombrée. Elle est, en outre, en très mauvais d'entretien et de propreté.

Le sol est recouvert d'un carrelage, de couleur blanche, de dimensions 33 x 33 centimètres, en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.

Les murs et les cloisons sont partiellement recouverts d'une faïence murale avec frise carrelée, en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté. La partie des murs et des cloisons non recouverte d'une faïence murale est peinte. L'ensemble est en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.

Le plafond est recouvert d'un papier à peindre, peint en blanc. L'ensemble est en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté.

Nous notons la présence de :

- Une porte, possédant un vantail, donnant sur le dégagement, en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté,
- Une petite fenêtre, en bois, possédant un vantail avec barres de défense, en mauvais état d'entretien et de propreté,
- Un WC en faïence, de couleur blanche, avec chasse d'eau et abattant en bois. L'ensemble est en mauvais état d'usage, d'entretien et de propreté,
- Un boîtier électrique, de marque « HAGER », en mauvais état d'entretien et de propreté,

Nous achevons nos constatations à 12 heures 55.

Nous avons tiré des clichés de nos constatations que nous annexons au présent procès-verbal de constat.

De tout quoi, nous avons dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit à notre requérants.

DONT ACTE.

